Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

CONDITIONS

Par la Poste, Un An . . . . . 20 francs.
Six Mois . . . . . 10 —
Trois Mois . . . . . 5 —
Départem. non-limitrop. et Etrang., *port en sus*

PUBLICITÉ

Annonces . . . . . la ligne 0.30
Réclames . . . . . — 0.60
Faits divers . . . . . — 1.50
Chroniques locaux . . . . . — 3.50

MICHELET

Encore une gloire *panthéonisée* qui s'enfonce doucement dans l'oubli.

Michelet comme *littérateur* garde des admirateurs. Comme *historien* il n'en a plus. Comme homme il n'en a jamais eu.

Ces constatations faisaient cruellement souffrir, paraît-il, les édiles blocards de la ville de Lannoy. Ces fortes têtes étaient emmigrainées d'ennui en voyant la mémoire d'un grand homme s'éclipser ainsi. Elles croyaient à l'ingratitude de la postérité, et, en fiers Lignons des Droits de l'Homme et du Citoyen, elles avisèrent un moyen de réhabiliter cette gloire tombée en décrépitude.

C'est ainsi que la France apprit avec un ahurissement ému que la municipalité de la ville la plus proche de *La Festingue* venait de baptiser son école de garçons du nom de Michelet.

Evidemment ces brevas édiles avaient dû faire de loogues et copieuses stations à l'estaminet de la *Truie* ou du *Pain d'Or*, avant de se décider, en plein XX^e^ siècle, à donner ce personnage pour patron à une école.

Ou bien, ce qui est plus probable, c'est qu'ils ne connaissent pas Michelet et n'en parlent que d'après les vagues souvenirs qu'ils auront gardés des discours officiels d'il y a cinquante ans.

Car enfin, qu'est-ce que Michelet, le vrai Michelet, non celui de la légende mais celui de l'histoire ?

Un beau littérateur ? Soit, je vous le concède. Mais il y en a tant dont le nom s'oublie tous les jours !

Un historien ? Non, ou plutôt, il le fut au début, dans ses premiers volumes de l'*Histoire de France* ; mais bientôt, un travail consciencieux qui cherche les faits à leur source et les met dans leur vraie lumière, il substitua la fantaisie de l'imagination. Il devint romancier historique et cessa d'être historien.

Savez-vous comment l'apprécie Anatole France, le grand dreyfusard, nommé tout fraîchement président de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen... Dreyfus ?

Voici le jugement de ce fameux beau-père du délateur Pasquier, un homme du bloc s'il y en eut jamais :

« Ni art, ni critique, ni récit. Des colères, des pamoisons, une crise d'épilepsie à *propos de faits qu'il dédaigne d'exposer*, des cris de petit enfant, pas une phrase faite ! »

Nous prions les édiles blocards de Lannoy de méditer cette appréciation du blocard Anatole France, le préfacier de M. Combes !

⁂

Mais au moins, ce triste *historien national* était-il un grand citoyen ?

C'est là que nous le trouvons indigne de donner son nom à une école de garçons.

Michelet s'est vanté « d'avoir poussé, comme une fleur sans soleil, entre deux pavés de Paris ».

C'est vrai, mais du pavé il ne tarde pas à rouler dans le ruisseau.

Ses mœurs furent aussi déplorables que certains de ses ouvrages dont pas un père de famille de Lannoy ne mettrait un volume dans les mains de son garçon.

Ce *gamin de Paris* a écrit des choses qui suffoquaient Sainte-Beuve lui-même, pourtant peu sévère.

Il avoue quelque part s'être corrompu de bonne heure sur les bancs d'une école de dessin. Il fut mauvais fils et il ose confesser lui-même dans son cynique livre *Ma jeunesse* qu'il ne respecta pas même sa mère.

Beau modèle pour les galopins de la laïque de Lannoy !

Il n'était pas baptisé, mais quand vint la Restauration, il devint royaliste fervent et se fit baptiser à l'église Saint Médard pour ne pas nuire à sa carrière !

Après avoir été un plat courtisan des Bourbons, il servit avec autant de ferveur les d'Orléans, puis, vers 1838, quand l'anticléricalisme devint à la mode, il fit savoir que s'il s'était fait baptiser à l'église *catholique* c'était pour devenir *protestant* !

Et dès lors il chercha à faire oublier ses dévotions aussi hypocrites qu'intéressées par ses impiétés et ses blasphèmes, et il renia tout ce qu'il avait écrit de juste et de bon.

Voilà l'homme, voilà le saint laïque que les municipaux de Lannoy proposent à l'admiration des fils de leurs électeurs !

Un vireur, un hypocrite, un ambitieux, un renégat, un écrivain pornographe, un historien, un professeur dont le savant Biot disait un jour, parlant à Michelet lui-même :

« Monsieur, vous êtes titulaire de la chaire d'histoire et de morale. Or, dans votre cours, je ne vois ni histoire ni morale ».

Oui, voilà Michelet. Ou si vous préférez, entendez ce jugement du grand socialiste Proudhon :

« Recette pour faire un grand homme de cette trempe : prenez un paon, un bouc, un beoneton, un coucher de soleil, du poison, des paysages, de l'extase. Mettez le tout dans un vase : pliez, broyez, recouvrez de terreau. Au mois d'avril, il en sortira un petit vieillard sautillant, vaniteux et lubrique, un Michelet ! »

C'est complet.

Et maintenant, municipaux et gamins de Lannoy, admirez votre saint Michelet ! (1).

DEM.

ECHOS

ABONNEMENTS OUVRIERS

A partir de ce jour des abonnements ouvriers sont délivrés entre Allennes-les-Marais et Seclin, entre Annœullin et Lille et Seclin, entre Audignies et Louvroil, entre Aulnoye et Louvroil, entre Bavai et Louvroil, entre Blanc-Misseron et Marly, entre Blanc-Misseron et Valenciennes, entre Don et Seclin, entre Feignies et Louvroil, entre Gondecourt et Seclin, entre Hautmont et Louvroil, entre La Longueville et Louvroil, entre Onnaing et Blanc-Misseron, entre Rang-du-Fliers-Verton et Rue, entre Rousies et Maubeuge, entre Sancourt et Cambrai.

LA CHASSE AU CHEVREUIL

DANS LE NORD, LE PAS-DE-CALAIS ET L'AISNE

La chasse au chevreuil sera close le 15 janvier, dans le Nord, le Pas-de-Calais et l'Aisne.

Le transport et la vente du gibier tué avant la clôture seront tolérés jusqu'au mardi 17 janvier, à midi.

CHEMIN DE FER DU NORD

Billets d'aller et retour. — Pour faciliter les relations avec la région de la Seine Inférieure des villes de la région du Nord, les Compagnies du Nord et de l'Ouest viennent de soumettre à l'homologation ministérielle la proposition d'inscrire les nouvelles relations suivantes dans le tarif commun Nord-Ouest G. V. n° 102.

Des billets d'aller et retour seront délivrés pour Cières (Ouest au départ des gares d'Amiens, Arras, Cambrai-Annexe, Cambrai-Ville, Douai, Lille, Roubaix, Tourcoing, Valenciennes ; pour Fécamp au départ des gares d'Amiens, Cambrai, Lille, Roubaix et Tourcoing. Il y aura, naturellement, réciprocité pour toutes ces relations.

SUCRES ET BETTERAVES

Du *Journal des Fabricants de sucre* :

Température moyenne de la huitaine, + 2°5 contre + 3°7 en 1903 et + 4°3 en 1902. La température atmosphérique n'a pas présenté, cette semaine, de variations très notables ; la moyenne thermométrique s'est maintenue un peu au-dessous de la normale, et les précipitations, pluie ou neige, ont été sans importance. La culture est satisfaite, en général, de l'état de ses premiers semis de céréales ; elle désire maintenant de la neige et des gelées, en vue de l'essuiement et de l'ensoublissement des terres arables. Pour les terrains destinés à recevoir au printemps la semence de la future récolte de betterave à sucre, l'ameublissement du sol sous l'action de la neige et des gelées est du première utilité. On commence à parler davantage des marchés de betteraves. Vu le relèvement du prix du sucre et de la betterave et les dispositions de la culture, on s'attend à une augmentation d'emblavements sur l'an dernier. Dans quelle proportion ? Il serait, à cette heure, prématuré de le chiffrer,

L'administration des contributions indirectes vient de publier le tableau des résultats de la campagne indigène 1904-1905 arrêtés au 15 décembre 1904.

Il y avait à cette date 18 fabriques de sucre en activité contre 131 en 1903 ; le volume des jus soumis à la défécation était de 55.429,417 hectolitres 58 litres, contre 71.110.175 hectolitres 84 litres en 1903 ; la densité moyenne des jus soumis à la défécation de 5°43 contre 5°22 ; les charges correspondant au rendement légal à raison de 1.500 gr. de sucre raffiné par hectolitre et par degré, de densité des jus soumis à la défécation, de 451.738.228 kg., contre 557.134.684 kg., et la production en sucre turbiné de 510.290 519 kilogr., valeur en raffiné, contre 612.757,749 kilogr. en 1903-1904, soit une différence en moins pour la campagne actuelle de 102 467.200 kilogr.

Le rendement en sucre raffiné par hectolitre de jus ressort à 0,24 contre 3,63 l'an dernier, et le rendement par degré de densité à 1,09 contre 1,65 en 1903. Comparativement aux résultats antérieurs, les rendements de cette année accusent une augmentation qualitive appréciable ; mais la production est considérablement déficitaire.

A l'étranger, la température a été généralement sèche et douce pour la saison. On s'occupe partout des marchés de betteraves pour 1904 05. La fabrique résiste autant que possible aux prétentions élevées de la culture. Néanmoins, en Allemagne, d'après M. Otto Licht, on s'attendrait d'ores et déjà à une augmentation de 15 0/0 environ sur l'an dernier. En Russie, vu la forte réduction des stocks locaux probables et la hausse des prix sur le marché mondial, la culture de la betterave prendrait en 1905 une extension notable.

MÉTALLURGIE

On écrit du Nord à la *Métallurgie* :

La confiance persiste, et plus nous avançons plus les plaintes disparaissent ; il semblerait même que tout le monde se consolidera bientôt satisfait.

Nous sommes ainsi faits : le moindre lueur d'amélioration d'une situation longuement critique réveille aussitôt toutes les espérances.

Souhaitons que cette lueur ne soit pas un simple mirage.

Les engagements pour le premier semestre de 1905 sont maintenant presque généralement contractés. Ils révèlent pour les fers et aciers marchands un prix moyen de 13 fr. 50 à 13 fr. 75. Pour les tôles, 17 fr. avec une minoration de 1 fr. pour les larges plats. Quant aux poutrelles, leur cours n'est pas encore parfaitement équilibré.

Un de nos confrères a annoncé que les boulonnaries, nombreuses dans notre région, seraient à la veille de se constituer en comptoir. Des pourparlers d'entente pour la vente de certaines spécialités ont bien été ébauchées, mais il ne paraît pas que l'accord puisse se faire sur les échantillons de fabrication courante. Pour les boulons et rivets, notamment, tout espoir d'arrangement serait même définitivement abandonné.

Du « Progrès du Nord »

En une seule colonne, trois perles.

D'abord les fiches :

Il y a en cette malheureuse, cette déplorable affaire des fiches, qui a causé un mal énorme, beaucoup plus grave qu'on ne le suppose, mais qui, par bonheur, ne sera bientôt plus qu'un lointain souvenir.

On a vraiment la consolation facile au *Progrès du Nord* ; si l'affaire est si malheureuse, si déplorable, elle ne saurait s'effacer de si tôt de la mémoire.

Demandez plutôt aux victimes des fiches, à commencer par la général André.

Ensuite voici le but à poursuivre énergiquement en 1905 :

Il faut que la prochaine année soit plus féconde. Nous marchons vers une échéance d'une exceptionnelle importance, et nous ne devons rien négliger afin qu'elle soit un écrasement pour les ennemis de la République. C'est par la concorde, l'union et l'énergie que nous y parviendrons. — G. H.

Par ennemis de la République, il faut entendre tous ceux — et ils se comptent par millions — qui n'ont pas pour idéal le triomphe des Loges.

Pour eux l'*écrasement*.

L'Eglise prêche la conversion ; la Loge prêche l'écrasement : de quel côté trouvez-vous la charité et la tolérance ?

Or il ne se passe guère de semaine sans que le *Progrès du Nord* ne reproche à l'Eglise d'en manquer.

Enfin la troisième perle est un peu plus allongée, mais non moins précisuse et suggestive.

Lisez jusqu'au bout :

Ce n'est pas tout. Les députés viennent de créer un précédent : ils ont compris combien était à craindre le chômage, et pour y remédier, ils ont voté la création d'une caisse en faveur des collègues auxquels les électeurs auront ravi la tablier. C'est un mieux, l'heureux possesseur du siège de la troisième circonscription d'un arrondissement quelconque versera en guise de joyeux avènement la somme mensuelle de 15 francs pour constituer une rente à son malheureux adversaire ; dégommé à son tour, il verra son vainqueur déposer à sa caisse l'argent nécessaire à ses vieux jours, si bien que la fonction de député ne sera plus que la salle d'attente, le vestibule, ou plutôt le couloir précédant la position de rentier.

Chaque député remercié recevra deux mille quatre cents francs de rente, ce qui constituera, au surplus, un chômage très rémunérateur et une revanche du vaincu sur le vainqueur.

Mais après avoir songé à eux-mêmes, il leur devient bien difficile de se refuser à consacrer quelques minutes aux quatre cent mille chômeurs répandus sur la terre de France.

Comme celui des futurs ex-députés leur chômage est forcé, et moins heureux que eux-ci, ils n'ont pas encore trouvé le moyen de se faire constituer une rente par ceux qui les remplaceront.

En guise de palliatif, car cela ne saurait avoir la prétention d'être autre chose, on nous sert un projet de loi tendant à accorder une subvention de cent mille francs aux caisses de chômage.

Allons, Messieurs les blocards députés du Nord, avalez sans grimace cette pilule servie par un ami pris d'un accès de sincérité tout à fait digne d'éloge. Ce n'est pas nous qui vous l'offrons ; vous ne pouvez la refuser.

Quant aux ouvriers, on leur dit sans ambages que les susdits blocards se moquent doucement, d'une façon toute féline des privations qu'entraîne pour eux le chômage.

Ne pas signaler ces trois perles eût été vraiment dommage.

GAZETTE du NORD

— Jeudi 29 décembre, ont eu lieu, à l'église de **SIN-LE-NOBLE**, les funérailles de **Dame Honorine**, religieuse de la Sainte-Union, née **Alberline-Julie-Joséphe Nollin**, décédée à l'âge de 82 ans.

Cette vénérable religieuse avait été, pendant près d'un demi siècle, supérieure de l'établissement de Saulzoir, et elle avait fait la plus grand bien dans cette paroisse où son souvenir se conservera et se conservera longtemps, avec le regret très vif de sa perte et de la disparition irréparable de son œuvre.

Expulsée avec ses compagnes par suite de l'application de la loi de malheur, dame Honorine se retira durant quelque temps à la maison de la Sainte-Union de Saint-Waast, puis, son grand âge et ses infirmités exigeant des soins particuliers, elle fut amenée à la maison de retraite de la Congrégation, à Sin-le-Noble où sa patience inaltérable, sa douce piété et l'exquise délicatesse de ses sentiments et de ses manières avaient conquis tous les cœurs.

— A **MALINCOURT** on célèbrent aujourd'hui, vendredi, les funérailles de M. **Louis Watel**, pieusement décédé à l'âge de 23 ans. Ce jeune homme laisse après lui l'exemple d'une vie de foi et de dévousment.

Il se donna tout entier à la diffusion de la *Croix* et du *Pèlerin* et contribua, pour une grande part, à la fondation d'un groupe de Jeunesse Catholique.

Atteint, il y a plus d'un an, de la maladie qui devait l'emporter, il supporta ses souffrances avec un grand esprit de foi et une admirable résignation. En septembre dernier il avait fait le pèlerinage de Lourdes, et, à défaut de la guérison, la Sainte-Vierge lui avait accordé un grand amour de la prière qui fut sa force et la consolation des siens au moment suprême.

Il prie, nous en avons la confiance, et pour sa famille désolée et pour ses camarades qui garderont longtemps le souvenir salutaire de leur ami.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leur famille nos chrétiennes condoléances.

— Nous apprenons le prochain mariage de **M. Auguste Feuille**, courtier en sucres à Douai, avec **Mlle Eugénie Monchicourt**, de Marly près Valenciennes.

— Nous apprenons les fiançailles de **Mlle Jeanne Courdent**, fille de M. René Courdent-Lefabvre, fabricant de toiles à **BAILLEUL**, avec **M. Camille Couvreur**, commissaire-priseur, à **HAZEBROUCK**.

LES CONCORDATS

au point de vue des Principes et de l'Histoire

BONAPARTE ET LE CONCORDAT DE 1801

Poser les principes qui doivent régir les rapports de l'Eglise et de l'Etat, faire un rapide historique des divers Concordats conclus entre le Saint-Siège et la Société civile et enfin étudier l'élaboration du pacte de 1801, tel avait été le triple objet des deux premières conférences de M. l'abbé Baudrillart sur « **les Concordats au point de vue des Principes et de l'Histoire** ».

Dans la troisième, il a examiné ce que fut, en réalité « **l'application du Concordat** sous le Consulat et sous l'Empire ».

⁂

Le Concordat n'était pour Bonaparte qu'un instrument de règne ; il a été inapte à instaurer une paix durable entre le Pape et Napoléon, il a créé l'asservissement des évêques au pouvoir impérial.

Que pèse cette triple affirmation ? Est-elle vérifiée par les faits ?

⁂

Le *Concordat* a été pour Bonaparte un *instrument de règne* : cela ressort nettement des aveux de Napoléon et de l'examen des faits.

L'Eglise catholique était une force dans le pays de France, et nous lisons dans le mémorial de Ste-Hélène, écrit par l'empereur lui-même, qu'« il voulait la dominer sans y toucher ». Il fit nommer aux évêchés des gens qui le « servissent » : des constitutionnels d'abord parce qu'il les croyait plus disposés à reconnaître le puissance civile, des évêques d'ancien régime ensuite parce qu'il n'y avait « que ces gens-là qui sussent servir ».

⁂

Et l'Histoire prouve que cette soumission des évêques à son bon plaisir, il ne l'exigeait pas seulement par ces paroles, il la leur imposait réellement.

Les mandements épiscopaux étaient soumis au *visa* préalable des préfets, même non catholiques, et toujours imprimés à l'imprimerie de la préfecture.

Comme les diocèses comprenaient d'ordinaire plusieurs départements, il pouvait y avoir conflit entre les préfets appelés à juger ; aussi ce droit d'approbation fut-il réservé dans le suite au préfet de la ville épiscopale, puis au ministère des cultes. Pour plus de simplicité, Portalis et Bonaparte en vinrent à composer eux-mêmes des plans de mandements.

Après ses victoires, Napoléon n'oubliait jamais d'envoyer aux évêques l'ordre formel de chanter un *Te Deum*, toujours accompagné d'un mandement dont souvent il leur indiquait le sujet : exalter l'Empereur, vainqueur des Russes *schismatiques odieux*, ou des Anglais, *persécuteurs de la catholique Irlande*.

Quand le zèle de ses évêques se ralentissait, Napoléon ne manquait pas de les rappeler à leur devoir et le préfet de police priait — sur le ton de la menace — Mgr de Broglie, évêque de Gand, de « louer davantage » l'empereur dans ses lettres à ses fidèles.

Préfets et policiers, Bonaparte ne négligeait rien pour cette active surveillance, et, lors des complots de Cadoudal et de Pichegru, il menaça même de « dégrader » des curés et des évêques, rappelant que « Dieu les punira dans l'autre monde, mais que César doit aussi les punir dans celui-ci ».

Les articles organiques avaient annoncé la confection d'un catéchisme unique pour toute la France, catéchisme dont Napoléon voulut se servir pour reprendre la soumission au pouvoir nouveau. Il rejeta la formule du vieux catéchisme de Bossuet qui prescrivait seulement de « respecter tout supérieur : roi, magistrat et autre » et voulut faire de cette soumission un *dogme catholique*.

C'était dépasser les bornes des plus généreuses concessions. Le catéchisme demanda tout simplement de la part des sujets « amour, respect, fidélité, service militaire et prières ferventes pour le salut de l'Empereur et la prospérité de l'Empire » menaçant de la « damnation éternelle » ceux qui ne s'acquitteraient pas de ces devoirs.

L'aveu de Napoléon est donc bien vérifié : il voulait « dominer » l'Eglise de France et il faut bien avouer, quoiqu'il en dise, qu'il ne se privait pas d' « y toucher »

⁂

Le Concordat, instrument de servitude, voilà un point amplement prouvé par les faits. Mais il était autre chose encore dans la pensée de Napoléon : il devait effacer les dissensions religieuses de la Révolution, c'était un *instrument de pacification*.

Pour étouffer les anciennes luttes, Bonaparte avait fait ouvrir largement les évêchés et les presbytères aux assermentés repentants et, deux une circulaire aux évêques, Portalis demandait qu'on ne rendît pas trop difficile aux constitutionnels une réconciliation tardive.

En général, le pouvoir civil demandait — et on serait souvent tenté de dire exigeait — des prêtres et des évêques une indulgence qu'il appelait évangélique et qui parfois semblait excessive. Bénir les mariages des divorcés, chaque fois que la premier mariage pouvait paraître nul, ne point trop s'inquiéter du bas renom des parrains et marraines, couvrir d'un doute bienveillant le genre de mort des suicidés : telles étaient quelques-unes de ses exigences ; et le curé de Saint-Roch, ayant refusé un jour d'enterrer une actrice parisienne morte sans sacrements, l'archevêque de Paris avait dû, pour empêcher une arrestation scandaleuse, lui ordonner trois mois de retraite.

Malgré quelques détails, il reste évident que Napoléon voulait le bien de l'Eglise en qui il voyait une grande force sociale et certaines pages du *Mémorial de Sainte-Hélène* le prouvent clairement. Il nous dit lui-même combien il estimait le rôle du prêtre, « officier de bienfaisance et de morale pour une partie de l'humanité » ; il voulait en faisant donner au séminaire quelques cours d'agriculture, de médecine élémentaire, d'hygiène et de droit en faire le conseiller « le juge de paix naturel et le vrai guide moral de ses ouailles ». Il souhaitait la suppression du casuel, suppression qui eut rebaussé la dignité sacerdotale, eut été bien venue des petites gens. Il eut d'ailleurs remplacé ce casuel par un traitement minimum de six mille francs.

S'il n'a pas exécuté tout cela, il a néanmoins pris différentes mesures favorables au clergé : il l'a dispensé de l'impôt des célibataires, du service militaire, il a rendu insaisissables les traitements ecclésiastiques, créé des bourses dans les séminaires, placé les lycées sous la surveillance des évêques, etc...

Si le Concordat a été un instrument de règne, il a servi aussi à créer une ère de tranquillité et de paix religieuse.

⁂

Comment cette paix a-t-elle été troublée ? La faute en est-elle au Concordat ? Ne faut-il pas plutôt s'en prendre aux événements extraordinaires de cette bizarre époque ?

Les articles organiques avaient excité les protestations du Pape ; Napoléon s'était senti personnellement blessé par le refus d'annuler le mariage de Jérôme Bonaparte, et Pie VII avait mis le feu aux poudres en ne fermant point ses portes à la flotte anglaise. C'en est assez pour expliquer le colère de Napoléon qui s'emporte, réclame de Rome, dans le temporel, les mêmes ménagements qu'il lui accorde dans le spirituel et écrit au Pape que « si Sa Sainteté est souverain de Rome, lui, Napoléon, en est l'Empereur ».

Les protestations du Pape ne manquent pas, s'agissent encore les rapports des deux pouvoirs, et la tension est au comble, quand Pie VII, pour ne pas reconnaître Joseph Bonaparte comme roi de Naples, rappelle les droits de suzeraineté du Pape sur les Deux-Siciles.

Aussi, après Tilsitt, Napoléon ordonne-t-il au général Miollis de s'emparer de Rome et, par un décret daté de Schonbrunn — là-même où plus tard fut prisonnier le Roi de Rome — il déclare retirer au Pape les Etats pontificaux que lui donna jadis « son illustre prédécesseur, Charlemagne ».

Dès lors, commence la lutte continuelle entre Bonaparte et Pie VII : un officier de gendarmerie vient arrêter le cardinal secrétaire d'Etat Pacca ; le Pape consigne le Quirinal aux officiers français, il excommunie Napoléon et, comme il est emmené prisonnier à Savone, il prétexte de la rupture de communications entre les évêques français et lui, pour refuser toute institution canonique.

Ce n'est donc nullement le Concordat, mais l'imprévu des événements qui crée le malaise, l'accentue et rend inévitable la rupture.

⁂

Pendant ce temps, que se passe-t-il en France ?

Certes, les évêques ne sont pas irréprochables, il y a bien de regrettables défaillances, mais, somme toute, il serait exagéré de dire qu'ils font litière de leurs sentiments et de leurs devoirs vis-à-vis du Pape.

Durant cette longue période de troubles, il n'y a que deux faits qui soient vraiment des faits de schisme : c'est l'acceptation par l'évêque Maury du siège de Paris et du siège de Florence par l'évêque de Nancy.

Le commission ecclésiastique de 1809, présidée par le cardinal Fesch et celle de 1811 se refusent à toute déclaration opposée au Pape et le Concile national qui se tient en 1811 ouvre ses séances par un serment de fidélité au Saint-Siège.

Napoléon alors se retourne vers Pie VII, lui donne comme prison le château de Fontainebleau et, à force de menaces, lui extorque le Concordat de 1813 presque aussitôt rétracté par le Saint Père.

Quelques mois s'écoulent et alors que le Pape rentre à Rome acclamé par son peuple l'Empire s'écroule et Napoléon, ayant signé son abdication dans ce même château de Fontainebleau, quitte l'empire de France pour le duché d'Elbe.

Ainsi, les concessions que Napoléon a obtenues — concessions d'ailleurs éphémères — ne lui ont pas été faites par les évêques de France, mais par le Pape lui-même.

⁂

Des trois accusations portées contre le Concordat, il ne reste donc rien : il n'a pas été uniquement un instrument de servitude, mais aussi un instrument de pacification ; il n'a pas été cause de la rupture entre le Pape et l'empereur, cette cause nous l'avons trouvée ailleurs ; il n'a pas créé un épiscopat lâche et infidèle aux principes.

L'application du Concordat n'a donc pas été funeste et, étant données les circonstances particulièrement pénibles de ce temps, elle a été bienfaisante et utile.

J. F.

L'ASSASSINAT de DUNKERQUE

Funérailles de la victime

Les obsèques de Mme Knockaert, née Philomène-Sophie Fremeuil, âgée de 64 ans, marinière, assassinée samedi dernier à cinq heures du soir par Van den Bogaert et Swaarswaeger, ont donné lieu à une imposante manifestation.

Mercredi, à neuf heures du matin, plus de 6.000 personnes se trouvaient au port au Bois ou stationnait le bateau *La Flèche*.

Toutes les péniches avaient le drapeau en berne.

M. Alfred Dumont, maire, était monté à bord et, après avoir espéré d'eau bénite recueilli, il présenta au nom de la ville ses condoléances au malheureux Knockaert.

Le clergé paroissiel arriva et le cortège se mit en route.

M. Knockaert, la poitrine constellée de décorations, portait la croix de l'Ordre de Léopold et sept médailles de sauvetage dont trois françaises, conduisait le deuil ; son frère et deux neveux marchaient à côté de lui.

Le corbillard disparaissait sous les couronnes données par le Batellerie et les courtiers fluviaux et des amis. On remarquait dans le cortège :

MM. A Dumont, maire ; Benjamin Moral, adjoint ; Massiet du Biest, procureur ; Gobert, juge d'instruction ; Rougeron, commissaire, qui avait dû organiser un service d'ordre, les courtiers fluviaux, quantité de notabilités et une foule énorme de mariniers.

A l'église Saint-Martin, l'offrande eut pendant toute la cérémonie, ce fut encore au milieu d'un immense concours de peuple que le cortège se rendit au cimetière.

Trois discours furent prononcés au bord de la tombe. M. Dumont, maire, qui, à la prière des mariniers, improvisa le sien, toucha profondément les cœurs et parla au nom de l'administration municipale. Il dit l'universelle sympathie qui entourait M. Knockaert et les regrets causés par le forfait qui vient de le séparer de sa compagne bien-aimée.

M. Vendeville, de Douai, se fit l'interprète du groupement de la Batellerie et M. Waeterloot s'exprima au nom de la Chambre conciliatrice des intérêts mariniers et fluviaux qu'il préside.

Tous ces discours produisirent une profonde impression et chacun, à la sortie du champ de repos, serra avec émotion la main du pauvre M. Knockaert.

La cérémonie s'est terminée à 11 heures.

Avant et après le crime

La demoiselle Maria Ghesquière, cabaretière, quai de la Cunette, a déposé, chez le juge d'instruction, hier après-midi.

Les deux assassins se sont trouvés chez elle l'après-midi du crime.

Ils avaient parlé d'un « bon coup à faire » et d'aller voir « si la soupe était prête ». Il était 5 heures moins le quart.

En tripotant dans le poêle de l'établissement Swaerswaeger s'était noirci la main, une fois debors il se barbouilla la figure avec ce noir.

Les chenapans revinrent une demi-heure après. Le crime était perpétré ! Vanden Bogaert tremblait comme une feuille et laissa même tomber son verre de genièvre qui se brisa.

Quant à Swaerswaeger il chantait « Pompoule » en folâtrant autour d'une table.

Vandeo Bogaert fut surpris par la cela-

FEUILLETON N° 23

Cœurs de Héros

(Garcia Moreno et ses amis)

Par ROBERT DE ROBUR et PONS D'ORTOMO

Taillade et Rufin, couverts de platras et de débris de maisons écroulées s'échappèrent vers la place Saint Dominique. Une foule nombreuse qui ne cessait de gémir et de prier, y campait déjà.

La nuit se passa dans des transes mortelles. Taillade surtout était dévoré d'inquiétude ; il pensait à la famille Olivarès.

« Qu'est devenue dona Mercédès ? se demandait-il. La retrouverai-je vivante ? »

Le jour levé, il courut, plein d'angoisse, vers la demeure d'Olivarès. Il retrouva la maison debout. Il en frachit le seuil avec précipitation et aperçut dans la cour intérieure son ami avec son père et sa mère, mais point Mercédès. Un nuage lui passa sur les yeux.

« Est-elle morte ? Est-elle blessée ? » s'interroge-t-il avec anxiété.

Par un sentiment bizarre, il n'osa tout d'abord s'approcher de ses amis. Il redoutait de recevoir la confirmation d'un malheur. Pendant une minute son cœur se serra atrocement. Mais un pas jeune retentit.

— Ah ! La voilà ! s'écria le Françeis. Dieu soit loué !

Tout joyeux il se précipita vers les Olivarès. Ce fut une explosion de bonheur de se revoir les uns et les autres sains et saufs après la terrible catastrophe de la nuit.

Taillade courut ensuite à Chillo.

« Comment vais-je retrouver mes travaux ? se demeodait-il durant le trajet. Ma fabrique ? Mes machines ? Dans quel état tout cela est-il ? »

Hélas ! Chillo était presque ruiné. Sauf la maison d'habitation qui avait résisté, tout le reste, les communs, les constructions élevées par Taillade, était à terre. Les machines ensevelies gisaient sous un amas de décombres.

A cette vue, un profond sentiment de découragement s'empara de l'ingénieur.

— C'était bien la peine, dit-il, de se donner tant de mal ! Décidément c'est tenter l'impossible qu'essayer de créer une œuvre durable à l'Equateur. Non seulement la révolution est l'état permanent du pays, mais encore les éléments se mettent de la partie. Tout est à refaire maintenant. Meudit tremblement de terre !...

La pensée lui vint un instant d'abandonner la partie.

« Et dona Mercédès ? réfléchit-il aussitôt. C'est pour elle, en somme, que je travaille, et je n'ai d'espoir d'être agréé qu'en continuant et menant à bien l'entreprise commencée. Allons ! Pas de découragement inutile et réparons le mal causé par le tremblement de terre. »

Taillade se remit au travail avec ardeur. Il fit reconstruire les bâtiments écroulés et il s'occupe de réparer les machines fortement endommagées.

Pour cela il lui fallut reprendre le chemin de Guayaquil. Là seulement il pourrait se procurer les matériaux nécessaires à cette restauration.

Rufin qui se mourait de peur depuis la terrible nuit, saisit avec empressement le prétexte d'accompagner son ami, pour quitter la dangereuse capitale de l'Equateur.

Dans ces allées et venues, Taillade n'oubliait point la promesse qu'il avait faite à Garcia Moreno. Il travaillait activement à son retour. Il voyait les partisans de l'exilé, les encourageait et leur portait le mot d'ordre. Il servait de trait d'union entre les modérantistes de la montagne et ceux de la côte.

Les deux français arrivèrent à Guayaquil au moment où la ville était en pleine ébullition. Dans les rues, des bandes de soldats couraient et arrêtaient les citoyens.

Taillade et Rufin eurent toutes les peines du monde à atteindre la maison de Pénnflor.

— La ville est en état de siège, leur apprit celui-ci. Figurez-vous que hier soir nous avons eu une tentative de pronunciamento. A onze heures, un officier, un commandant nommé Darquea, sur l'ordre d'un général dont un n'avait pas encore entendu parler jusqu'à présent, le général Maldonado, s'est présenté avec vingt hommes bien armés, chez le président Roblez.

Celui-ci jouait aux cartes avec son ami et complice le général Franco. Darquea l'arrêta sans qu'il opposa aucune résistance.

Mais ne voilà-t-il pas que dans la rue la petite troupe et ses prisonniers furent rejoints par quelques partisans du gouvernement. Ils avaient été rassemblés à la hâte par Franco qui avait réussi à s'échapper. Une bataille s'engagea et le commandant Darquea fut tué d'un coup de pistolet. Ses soldats révoltés en voyant leur chef mort, lâchèrent pied. Ils s'enfuirent au plus vite sans s'occuper de Roblez qui recouvra ainsi sa liberté.

— Eh bien ! s'écria Taillade, et Maldonado ? Qu'a-t-il fait pour venger la mort de son lieutenant ?

— Rien du tout, répondit Pénaflor. Son pronunciamento manqué, il n'a pensé qu'à se tirer d'affaire.

— Le triste aire !

— Il fait actuellement des ouvertures à Roblez pour rentrer en grâce. Le voilà maintenant en pourparlers avec celui qu'il voulait renverser.

— Quelles mœurs politiques ! s'exclama Taillade.

Tout bas il ajouta :

— Avec un tel peuple, comment les projets de Garcie Moreno pourront-ils jamais se réaliser ?

— Quelles charmantes surprises vous attendent en ce pays quand on voyage ! remarqua Rufin d'un ton amer. Vraiment ! Je crois que je ne ferai pas long feu à l'Equateur. Il y a trop de révolutions par ici. A chaque pas que je fais, je risque d'être tué sans savoir même sous quel prétexte.

— Ne partez pas, répliqua Pénaflor, don Gabriel mettra bientôt fin aux révolutions qui vous causent tant de craintes.

Rufin ne sachant plus où vivre dans la tranquillité, se décida à remonter avec l'ingénieur de Guayaquil à Quito. Une nouvelle surprise les y attendait : la ville était en révolte. En leur absence la capitale de l'Equateur s'était insurgée contre le gouvernement de Roblez.

— Allons ! Bon ! s'écrie Rufin avec découragement. Dans ce pays on tombe d'un pronunciamento dans l'autre.

A peine débarqué, Taillade courut aux renseignements chez Olivarès. Encore vêtu de son poncho qu'il n'avait pas pris le temps de quitter, il tomba en pleine réunion de conjurés.

— Ah ! voilà Taillade ! s'écria Olivarès d'un ton joyeux. Vous arrivez bien, mon ami. Nous tentons cette nuit un grand coup.

— Contre le gouvernement de Roblez que nous voulons achever de jeter à bas.

— J'en suis dit l'ingénieur avec enthousiasme.

— Bravo ! Bravo ! Sénor, s'écria Mercédès en battant des mains. Vous n'hésitez jamais quand il y a du danger.

Taillade salua avec joie la jeune fille. Il ne l'avait point aperçue en entrant. La vive approbation qu'elle venait de lui donner, augmenta encore son désir de prendre part aux événements qui se préparaient.

— Voyons, reprit-il en s'adressant à Olivarès, mettez-moi un peu au courant de ce qui se trame. J'arrive au débotté de Guayaquil, je trouve ici tout en l'air. Que se passe-t-il ?

— Oh ! rien d'extraordinaire ! répondit Olivarès. Simplement un pronunciamento que nous faisons contre Roblez. Cette nuit nous marchons sur la caserne où sont demeurés quelques bataillons de la garde nationale et un peloton de cavalerie. Nous la prenons d'assaut et nous proclamons la déchéance du gouvernement. Voilà notre plan. Qu'en pensez-vous ?

— C'est parfait ! Ne nous attardons pas et en route pour la caserne ! conclut Taillade d'un air belliqueux.

La petite troupe, Olivarès en tête, se mit en marche à travers l'obscurité de la nuit. Dona Mercédès voulut accompagner les patriotes. Comme les anciennes héroïnes de la Ligue ou les vaillantes compagnes des Vendéens et des Chouans, elle chauffait les enthousiasmes.

Taillade se mit à ses côtés, bien résolu à défendre la jeune fille dans le cas où son courage l'entraînerait trop loin. Mais les soldats, pris à l'improviste, opposèrent peu de résistance. Après quelques coups de fusil inoffensifs, ils se rendirent à discrétion. Les patriotes envahirent la caserne et la déchéance de Roblez et de ses complices fut proclamée devant le front des troupes.

(A suivre).

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
POUR CACAO ET SUCRE
Fabriqué par les P.P. TRAPPISTES, d'Aiguebelle (Drôme)
Dépôt : J. GUIAUD, 74, Rue Nationale, LILLE